

Le 15 mai 2024

Objet : Rapport annuel sur le travail des enfants et le travail forcé pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Introduction

Dans l'optique de répondre à l'engagement national du Canada pour éliminer le travail forcé et l'exploitation des enfants, Les Produits de Plastique Age inc. (ci-après « Plastic Age ») participe activement aux efforts internationaux, démontrant ainsi son dévouement aux pratiques éthiques et responsables. Ce premier rapport annuel expose comment Plastic Age aligne ses opérations et celles de ses fournisseurs sur les meilleures pratiques internationales en matière de droits de l'homme.

Plastic Age est fermement engagée à maintenir des normes de travail éthiques en traitant chaque individu avec respect et dignité. Nous veillons à ce que toutes nos transactions commerciales soient menées de manière légale et éthique, tout en assurant une gestion durable de notre chaîne d'approvisionnement. Nos employés, essentiels à l'intégrité de nos activités, sont tenus de respecter toutes les lois et réglementations pertinentes.

Nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de promouvoir une conduite éthique. En cas de détection de pratiques de travail non éthiques au sein de notre entreprise, y compris le travail forcé ou l'exploitation des enfants, nous interviendrons immédiatement pour les aborder et les rectifier.

Structure, activités, et chaînes d'approvisionnement de Plastic Age

Fondée en 1969 et établie à Montréal, Plastic Age est une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits plastiques par injection personnalisée. Avec une installation moderne de 11 334 m² et des presses d'une capacité allant de 40 à 2 000 tonnes, Plastic Age offre une gamme complète de services, de la sélection des résines à l'emballage final. Elle excelle également dans des activités secondaires telles que le soudage, l'assemblage, la peinture et l'impression, grâce à des partenariats externes soigneusement établis.

L'entreprise se conforme rigoureusement aux lois des pays où elle opère, en accordant une attention particulière au respect des droits de la personne et à la promotion de l'équité en matière d'emploi. Organisée en départements clés tels que les achats, la logistique, le contrôle qualité et les ventes, chaque segment assure l'intégrité de sa chaîne d'approvisionnement.

Malgré la stabilité de sa chaîne d'approvisionnement mondiale, Plastic Age est consciente des risques de violations des droits de la personne, notamment avec les fournisseurs de matières premières basés en Chine. Pour faire face à ces défis, Plastic Age mise sur la transparence et la coopération de ses fournisseurs afin d'identifier et de réduire ces risques.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Chez Plastic Age, bien que nos valeurs soient profondément ancrées dans notre culture d'entreprise, nous reconnaissons l'absence de politiques écrites explicitement contre le travail des enfants. Nous nous engageons à combler cette lacune d'ici 2025 en intégrant ces politiques essentielles dans notre nouveau manuel des employés et notre code de conduite en cours de rédaction. Cela nous permettra d'incorporer ces principes dans toutes nos décisions commerciales.

Le manuel des employés, dont la finalisation et la distribution sont prévues pour 2025, comportera une version mise à jour de notre code de conduite reflétant notre engagement envers une conduite responsable des affaires. Nous aborderons également la prévention des conflits d'intérêts, le respect des droits du travail et de la personne, la santé, la sécurité, ainsi que la protection de la vie privée. Par ailleurs, pour encourager les signalements confidentiels de comportements inappropriés, nous renforçons notre mécanisme de plaintes afin de garantir la protection des employés contre les représailles et de préserver leur sécurité. Ces initiatives soutiennent notre engagement continu envers une pratique éthique et responsable, en adéquation avec les normes internationales de protection des droits de la personne.

Nous sommes conscients que, dans les régions où nous importons nos matières premières, les risques liés au travail forcé et au travail des enfants sont d'autant plus présents. C'est pourquoi nous prévoyons d'intensifier nos mesures de prévention dès 2025. Cela inclura l'élaboration d'une politique claire contre ces pratiques, la réalisation d'audits auprès de nos fournisseurs, et l'amélioration de notre mécanisme de plaintes pour y inclure des procédures de signalement des violations du code de conduite. Pour nous assurer que nos fournisseurs répondent à nos standards en matière de droits de l'homme, nous mettrons en place des lettres de conformité, des questionnaires ciblés et des audits de conformité sur une base rotative.

Nous nous efforçons de maintenir un environnement de travail équitable et sécuritaire, dépourvu de discrimination et de harcèlement. Nous sommes déterminés à prévenir l'esclavage moderne et la traite des personnes dans l'intégralité de notre chaîne d'approvisionnement.

Risques et gestion de la chaîne d'approvisionnement

Bien que nous n'ayons pas encore mis en œuvre un processus formel pour identifier les risques de travail forcé ou de travail des enfants au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, nous sommes pleinement conscients de la variabilité de ces risques selon les secteurs et les régions. Dans le secteur de la production de plastiques, les normes de travail peuvent être particulièrement laxistes, notamment dans les pays où la législation est moins stricte, ou près des frontières, où les violations des droits de la personne sont facilitées.

Pour répondre efficacement à ces défis, nous avons adopté une stratégie proactive de gestion de notre chaîne d'approvisionnement. Pour vérifier que nos fournisseurs satisfont nos exigences éthiques élevées, nous intensifierons nos efforts par des inspections et des audits sur une base rotative dès l'exercice 2024-2025. De plus, nous développerons un plan d'action détaillé pour mieux comprendre et surveiller les processus de production et de distribution, afin d'identifier et de minimiser activement les risques de violations des droits de la personne.

Notre système de signalement permet également aux employés et autres parties prenantes de rapporter anonymement toute préoccupation ou violation, ce qui nous aide à intervenir de manière rapide et efficace. Ces mesures renforcent notre engagement continu envers la responsabilité sociale et environnementale et assurent une chaîne d'approvisionnement respectueuse des droits de la personne.

Mesures de remédiation

À ce jour, nous n'avons détecté aucun incident lié au travail forcé ou au travail des enfants au sein de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. C'est pourquoi nous n'avons pas encore mené d'évaluation exhaustive des risques ni établi de stratégies de remédiation précises pour atténuer l'impact économique potentiel sur les familles affectées par de telles pratiques. Cependant, nous demeurons vigilants et prêts à prendre des mesures immédiates si une violation était identifiée.

Mesures de compensation des pertes de revenus

À ce stade, nous n'avons pas réalisé d'évaluation complète des risques de travail forcé ou d'exploitation des enfants dans nos activités. Puisqu'aucun cas n'a été observé, nous n'avons pas mis en place de mesures spécifiques pour compenser les pertes de revenus des familles affectées. Nous continuons de surveiller attentivement nos pratiques pour garantir le respect de nos normes éthiques et sommes prêts à mettre en œuvre des mesures correctives, si nécessaire.

Formation des employés

Alors que nous approfondissons notre analyse des questions liées au travail forcé et à l'exploitation des enfants, nous élaborons également des programmes de formation pour sensibiliser et accroître les connaissances de nos employés et partenaires commerciaux. Ces programmes aborderont les risques associés au travail forcé et à l'exploitation des enfants, ainsi que les politiques et procédures que nous avons mises en place pour les combattre. Nous prévoyons de lancer ces initiatives au cours de l'exercice 2024-2025, solidifiant ainsi notre engagement en faveur de pratiques commerciales éthiques et responsables.

Évaluation de l'efficacité des mesures

Nous nous engageons à réaliser des évaluations périodiques de nos politiques et procédures internes concernant le travail forcé et l'exploitation des enfants afin de garantir leur conformité aux normes nationales et sectorielles. De plus, nous prévoyons de renforcer notre collaboration avec nos partenaires commerciaux et fournisseurs pour promouvoir l'adoption des meilleures pratiques et faciliter le partage d'informations sur l'efficacité des mesures prises pour lutter contre ces fléaux.

Approbation du rapport

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Les Produits de Plastique Age inc., attestant sa conformité avec nos valeurs et les exigences légales. Nous nous engageons à maintenir la transparence et l'intégrité dans toutes nos activités.



Mark Smolka, Président